



COMITÉ DE BON VOISINAGE DU PONT JACQUES-CARTIER Suivi des travaux réalisés au pont Jacques-Cartier (Secteur Montréal)

COMPTE RENDU

Réunion tenue le mardi 26 septembre 2017 (19h)

Centre St-Pierre, 1212, rue Panet, Montréal (QC) H2L 2Y7

Représentants présents

LES PONTS JACQUES CARTIER CHAMPLAIN INCORPORÉE (PJCCI)

- + Manon Leroux, Directrice, Projets
- + Julie Paquet, Directrice, Communications
- + Janick Bonnier, Ingénieur, Construction
- + Vincent Guimont-Hébert, Ingénieur, Environnement et responsabilité sociale d'entreprise
- + Cathy Beauséjour, Conseillère, Communications

CONSORTIUM WSP-CIMA+ (WSC)

- + Yannick Lafleur, Surveillant de chantier

VILLE DE MONTRÉAL (VdM)

- + Pierre-André Volcy, Technicien en contrôle de bruit, Division permis et inspection

SPVM – POSTE DE QUARTIER CENTRE-SUD (SPVM)

- + Christophe Van-Eyck, Agent, Poste de quartier 22

SPECTRE DE RUE

- + Pascal Chalifoux, Travailleur de rue

COOP LES VALORISTES

- + Marica Vazquez Tagliero, Coordinatrice

Début de la rencontre

INTRODUCTION PAR JULIE PAQUET

La modératrice ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle rappelle le mandat du comité et les objectifs de la rencontre : faire un suivi des travaux complétés et projetés et sur les partenariats établis et projetés. La rencontre offre également un espace d'échanges avec les participants.

Chaque intervenant se présente aux membres du comité et aux citoyens.

Suivi sur les travaux

PRÉSENTATION PAR MANON LEROUX

PJCCI a complété en juillet dernier la première phase de travaux de renforcement de la charpente métallique du pont Jacques-Cartier (entre les rues Viger, De Lorimier, De Maisonneuve et Dorion), le plus gros contrat d'acier de l'histoire du pont ; il comprend le remplacement d'appareils d'appui et le renforcement de plusieurs éléments structuraux d'acier.

PJCCI tient d'ailleurs à remercier les riverains pour leur patience pendant cette première phase de travaux.

Manon Leroux indique aux participants que des travaux seront effectués de nuit le 2 octobre prochain dans le secteur pour remplacer un appareil d'appui.

Elle ajoute que les clôtures prévues à titre de mesures compensatoires seront installées dans les prochaines semaines. Le contrat a été attribué au cours des derniers jours.

Manon Leroux présente ensuite les mesures de mitigation qui seront mises en place lors des prochaines phases de travaux. Ces mesures tiennent compte des commentaires qui ont notamment été exprimés lors des précédentes séances du comité. Elle ajoute que PJCCI a travaillé en parallèle des travaux réalisés lors de la phase 1 avec des ingénieurs en acoustique pour mettre en place de nouvelles mesures qui permettront de réduire le bruit. Ces mesures se basent sur les observations tirées des sonomètres pendant la phase 1 des travaux.

Lors des prochaines phases, des enceintes acoustiques vont confiner les zones de travaux et les appareils qui produisent des vibrations et du bruit, comme les compresseurs, seront emballés de façon à réduire le bruit qu'ils produisent. Ces mesures s'accompagnent d'un plan de suivi du bruit avec l'entrepreneur qui devra notamment installer des sonomètres dans les zones de travaux. Les horaires de travail continueront d'être optimisés dans la mesure du possible afin de tenter au maximum de concentrer les travaux bruyants en journée. Le fait qu'aucun appareil d'appui ne sera remplacé lors des prochaines phases devrait contribuer à réduire les épisodes de travail la nuit. Enfin, PJCCI continuera d'exiger que les entrepreneurs utilisent des équipements munis de dispositifs de réduction du bruit.

Manon Leroux ajoute toutefois que la mise en place des enceintes créera certainement du bruit mais que PJCCI est confiante qu'une fois installées ces enceintes seront plus performantes pour confiner le bruit des travaux.

Période d'échanges

INTERVENTION	RÉPONSE
Léo Pelletier demande si les enceintes prévues lors des prochaines phases sont les mêmes que celles installées lors de la première phase.	Manon Leroux indique que les enceintes qui seront installées lors des prochaines phases seront plus performantes. Elle ajoute que cela est rendu possible grâce aux renforcements de la structure qui ont été réalisés lors de la phase précédente.
Mélodie Jetté et Louis Chaput-Richard demandent à quoi vont ressembler les horaires de nuit.	Manon Leroux rappelle que le contrat n'a pas encore été octroyé mais que puisqu'il n'y aura pas de remplacement d'appareils d'appui, on sait déjà que cela réduit le travail de nuit. Yannick Lafleur ajoute que les mesures de mitigation qui seront mises en place auront certainement un effet réducteur sur le bruit. Il ajoute que certaines mesures de bruit prises lors de la phase précédente révèlent que le bruit ambiant hors travaux semblait parfois aussi élevé que lorsque certains travaux étaient réalisés. Il indique que deux sonomètres avaient été installés, l'un sur René-Lévesque près des condos et un autre sur Falardeau. Manon Leroux indique que l'implantation des sonomètres sera révisée lors des prochaines phases.
Mélodie Jetté et Louis Chaput-Richard demandent s'il est possible d'avoir à ce stade-ci plus de précision sur la nature et l'ampleur des travaux réalisés de nuit.	Manon Leroux indique qu'une fois que le contrat aura été octroyé, on sera en mesure de mieux apprécier la nature et l'ampleur des travaux de nuit.
Mélodie Jetté demande si les données de suivi du bruit seront rendues publiques car elle souhaite y avoir accès.	Julie propose d'en rendre compte lors des prochaines rencontres lorsque le mandat aura été attribué.

Mélodie Jetté réitère sa demande que ces données soient rendues publiques en tout temps, pas seulement présentées lors du comité de bon voisinage.	Julie Paquet indique que cela n'a pas encore été discuté et que nous étudierons cette demande.
--	--

Manon Leroux présente ensuite les zones des prochaines phases pour les travaux d'acier. Une première série de travaux devrait s'amorcer en décembre prochain entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Sainte-Catherine. Une deuxième série de travaux sera réalisée à compter de l'été 2018 entre la rue Tansley et le boulevard De Maisonneuve.

Manon Leroux poursuit en présentant les travaux qui vont avoir un impact sur les piétons et les cyclistes qui empruntent le pont Jacques-Cartier. Elle mentionne tout d'abord que le trottoir devrait prochainement être complètement réouvert vers Longueuil au cours des prochains jours. Elle mentionne ensuite qu'un escalier qui mènera au trottoir devrait être aménagé au printemps 2018 sur le boulevard De Maisonneuve près de la station-service. La rampe d'accès piéton le long des voies sera fermée afin d'aménager un accès plus direct et sécuritaire. La fermeture du tunnel piétonnier sous le pont sera quant à elle maintenue, notamment à la lumière des commentaires exprimés au comité de bon voisinage. Elle mentionne également que des travaux seront réalisés dans le parc qui longe la rue Dorion de façon à créer un seul accès à la piste cyclable au coin des rues des Confiseurs et Dorion.

Manon Leroux poursuit en présentant l'ensemble des travaux qui seront réalisés sur le pont jusqu'en 2021 qui auront un impact sur la circulation sur la piste cyclable et le trottoir. Plusieurs travaux entraîneront des entraves partielles sur la piste multifonctionnelle et complètes sur le trottoir : le remplacement des garde-corps entre l'hiver 2017 et l'été 2018, des travaux de peinture et d'acier dans diverses sections du pont entre l'automne 2017 et l'hiver 2021, l'installation de conduits et de fibre optique du printemps 2018 à l'été 2019. Elle mentionne que PJCCI vise à maintenir le lien cyclable et piétonnier en journée et à optimiser les fermetures de nuit. Enfin elle mentionne que PJCCI mènera un projet pilote d'entretien de la piste multifonctionnelle cet hiver et que le trottoir et piste multifonctionnelle ne seront pas accessibles pendant cette période.

Enfin, Manon Leroux présente les projets de planage et pavage du pont dont la réalisation est prévue en 2019 et d'aménagement d'un parc urbain sous le pont dont la réalisation est prévue en 2020. Manon indique que ce dernier contrat n'a pas été attribué et que des plans révisés par les concepteurs à la lumière des commentaires émis lors des consultations tenues le printemps dernier seront présentés au comité lorsque disponibles.

Période d'échanges

INTERVENTION	RÉPONSE
Victor Di Lallo-Balsis demande si les piétons pourront continuer d'aller sur la piste multifonctionnelle et si PJCCI a décidé de maintenir son projet de séparation des piétons et des cyclistes? Il mentionne que les touristes aiment aller sur la piste pour prendre des photos de la Ville. Il demande pourquoi PJCCI n'élargit pas simplement la piste?	Julie Paquet explique que l'achalandage de cyclistes s'est accru sur la piste multifonctionnelle au cours des dernières années ainsi que les problèmes de cohabitation piétons - cyclistes. PJCCI installera de la signalisation qui facilitera l'acheminement des piétons et des cyclistes aux bons endroits. Elle indique que les touristes pourront toujours avoir accès à une vue intéressante sur Montréal au pavillon de l'île Sainte-Hélène. Julie Paquet ajoute que l'élargissement de la piste multifonctionnelle représente des modifications structurales complexes. La séparation piétons - cyclistes planifiée est une réponse concrète pour réduire les incidents entre piétons et cyclistes.

Ron Rayside demande si l'on prévoit que les voies seront réduites lors des travaux de pavage?	Manon Leroux indique que ces travaux seront vraisemblablement réalisés en blitz qui impliqueront des fermetures complètes du pont et que ce contrat n'a pas encore non encore été attribué
Mélodie Jetté revient sur les sonomètres installés en phase 1 des travaux d'acier et demande pourquoi on avait installé un sonomètre sur René-Lévesque, à un endroit qui n'était pas au cœur des travaux?	Yannick Lafleur indique que deux sonomètres avaient été installés en phase 1, un près des condos sur René-Lévesque et un sur Falardeau.
Mona Hanne qui réside dans un des immeubles où seront installées les clôtures compensatoires indique qu'elle souhaite être avisée avant l'installation et que soit établi un protocole de gestion des clés.	Julie Paquet indique que des ententes ont été conclues avec le syndicat de condo et les administrateurs de la coop. Nous prendrons contact avec les personnes qui ont signé ces ententes lorsque le contrat aura été officiellement attribué à un entrepreneur et que nous aurons un échéancier plus précis pour les travaux.
Stéphanie Bélanger-Heng est préoccupée par la mobilisation des chantiers sur les espaces verts du quartier, notamment le parc des Faubourgs, qui sont utilisés par les citoyens du quartier et les élèves de l'école Garneau. Elle demande si les travaux de pavage empièteront sur les espaces verts.	Manon Leroux indique prendre note de cette préoccupation mais que la mobilisation des travaux de pavage ne devrait pas empiéter sur le parc.
Léo Pelletier souhaite savoir si le terrain de pétanque a été retiré du projet d'aménagement de parc urbain sous le pont.	Julie Paquet précise que les commentaires exprimés en consultation seront transmis aux concepteurs. Elle indique que le contrat sera attribué cet automne, les plans viendront en 2018.

Suivi sur les partenariats

Partenariat avec Spectre de rue

PRÉSENTATION DE VINCENT GUIMONT-HÉBERT ET PASCAL CHALIFOUX

Vincent Guimont-Hébert fait un suivi sur le projet avec Spectre de rue et indique que le partenariat semble porteur. PJCCI a établi un plan d'intervention avec l'organisme pour accompagner de façon continue et orienter vers les ressources appropriées les personnes itinérantes et marginalisées fréquentant les terrains à proximité du pont. Pascal Chalifoux explique le travail de rue et la réalité vécue lors de son travail. Son travail est sur un terrain élargi, il crée des liens avec les gens de la rue pour les accompagner un peu comme le fait un travailleur social. Il discute avec les gens de la rue, leur explique les conséquences de leurs gestes, les incite à agir de manière responsable, les dirige vers les bonnes ressources. Il indique que pour certains c'est un réel mode de vie, un choix, de vivre dans la rue en marge de la société.

Vincent Guimont-Hébert indique que les employés de PJCCI ont été formés sur les enjeux de la présence de seringues et de toxicomanes. Vincent suggère d'offrir une formation express lors du prochain comité. Cette proposition est bien accueillie par les participants.

Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
Philippe Bouchard demande si le projet d'aménagement aura un impact sur les clientèles qui sont dans la rue.	Pascal Chalifoux indique que l'aménagement aura certainement un effet et qu'il entraînera le déplacement de plusieurs itinérants. Il donne l'exemple de d'autres endroits récemment réaménagés ou fermés qui ont entraîné le déplacement des itinérants, notamment sous le pont.
Mona Hanne mentionne qu'elle constate une réelle amélioration depuis juin avec certains aménagements qui ont été réalisés.	Pascal Chalifoux indique que des études révèlent que les gens ont tendance à faire davantage preuve de respect en présence de beauté. Il indique qu'un des objectifs de son travail est d'amener les gens de la rue à raffiner leur présence sur le terrain.
Ron Rayside demande s'il y a un climat de peur, si les gens ont peur des itinérants	Christophe Van-Eyke et Pascal Chalifoux indiquent que les gens n'ont pas peur. Que c'est faux que les gens qui vivent dans la rue sont plus violent. Ce qui irrite davantage les citoyens en général c'est davantage les questions de propreté. Un citoyen ajoute qu'il ne se sent pas menacé, qu'il a été témoins d'incidents entre toxicomanes mais pas envers des citoyens. Il souligne toutefois qu'il y a des vols.

Partenariat avec la Coop Les Valoristes

Julie Paquet fait le point sur le partenariat avec la COOP Les Valoristes qui a réalisé un projet-pilote de dépôt mobile à l'été 2017. Le pont Jacques-Cartier, dans l'arrondissement Ville-Marie était l'un des lieux visités par le dépôt mobile. Ce projet a permis à un plus grand nombre de valoristes d'accéder au service de récupération. Le principe du dépôt mobile est de remettre le montant de la consigne à tout valoriste, citoyen(ne), qui rapporte les contenants consignés, le tout sans discrimination aucune et sans limite de quantité.

Au total, 300 007 contenants ont été ainsi récupérés cette saison. Julie Paquet indique que via le projet d'aménagement d'un parc urbain, PJCCI vise à leur offrir un endroit plus permanent pour offrir leurs services.

Présentation d'une opportunité de partenariat avec Dose Culture

Julie Paquet présente une nouvelle opportunité de partenariat pour établir un mur légal de graffiti près de la rue Dorion avec l'organisme Dose Culture qui mettrait en place un code de conduite pour les graffeurs et de l'animation.

Période de discussion

INTERVENTION	RÉPONSE
Pierre Dénommé de Sentier urbain salue le fait que PJCCI est impliquée dans la communauté. Partenaire depuis 9 ans, il indique être déçu que ses	Julie Paquet indique être désolée de cette situation et qu'effectivement Sentier urbain est un important partenaire de PJCCI.

projets n'aient pas été inclus à la présentation de ce soir. Il indique avoir un malaise avec ce projet de mur légal car son organisme a déjà entrepris des négociations avec la Ville pour aménager ce terrain.	Vincent Guimont-Hébert indique que la discussion commence tout juste sur ce projet et qu'il y a certainement là une opportunité de partenariat et d'échange avec Sentier urbain.
Pascal Chalifoux indique l'idée de rendre un mur légal pour les graffitis est une très bonne idée mais qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'impliquer Dose Culture pour ce faire. La communauté de graffiteurs pourrait elle-même se charger de préparer le mur et elle entretient son propre code de conduite.	Julie Paquet indique que nous prenons note du commentaire.
Philippe Bouchard soulève qu'il serait bien d'établir de la co-gestion entre les organismes afin qu'on ait un espace vivant, animé et occupé.	Le représentant de Sentiers urbains indique que les organismes se parlent déjà et se connaissent.
Ron Rayside indique que ça fait 10 ans qu'il habite dans le quartier. Il faut que le quartier soit animé, il faut voir et être vu. Les espaces dans ce quartier ici sont très sensibles et il ne faut pas négliger les efforts de planification en ce sens.	Christophe Van Eyke se dit rassuré, confiant d'être dans la démarche depuis le début. Il indique que le poste de quartier 22 a créé des escouades spéciales pour patrouiller la rue Sainte-Catherine et le parc Beaudry. Ces escouades pourront être élargies lorsque les aménagements seront réalisés sous le pont.
Philippe Bouchard réclame que des toilettes soient incluses au projet d'aménagement sous le pont pour répondre aux besoins des gens qui s'y déplacent avec des enfants.	Julie indique qu'un point sanitaire était inclus dans l'avant-projet et que nous allons transmettre cette préoccupation aux concepteurs.

Fin de la séance

La séance du comité se termine à 20h30. Le compte-rendu de la séance sera disponible sur le site Web de PJCCI au www.JacquesCartierChamplain.ca sur la page Espace citoyen.

La prochaine séance du comité se tiendra le 28 novembre 2017 à 19h, au Centre St-Pierre.

Pour toute question, les citoyens, commerçants et usagers peuvent communiquer avec l'équipe de PJCCI d'ici là :

- + 450 651-8771
- + communications@pjcci.ca

Pour rester informé des travaux, la communauté peut s'inscrire à l'alerte « Jacques-Cartier » via le site Web de PJCCI ou suivre le compte Twitter [@pontJCbridge](https://twitter.com/pontJCbridge).